

Championnat Scolaire Phase départementale en Ille-et-Vilaine Règlement intérieur

Les Championnats Scolaires se déroulent sur trois niveaux (écoles, collèges et lycées) en trois phases :

- 1. Phase départementale pour écoles et collèges : qualificative pour la finale académique. Les lycées sont qualifiés directement pour la phase académique.
- 2. Phase académique: par équipe, qualificative pour la finale nationale.
- 3. Phase nationale: par équipe, décernant le titre de champion de France.

Règlement en ligne sur le site de la FFE : http://www.echecs.asso.fr/Reglements/321.pdf

En Ille-et-Vilaine, la phase départementale se déroule sur 2 rencontres d'une demijournée comme suit :

- 1^e rencontre, écoles et collèges : un tournoi d'une demi-journée en individuel, sur plusieurs dates et plusieurs lieux de jeu. Ce tournoi est qualificatif pour la 2^e rencontre par équipe ci-dessous.
- 2^e rencontre, écoles et collèges : un tournoi d'une demi-journée par équipe de 8 joueurs (dont au moins 2 filles), élèves du même établissement scolaire.

Seuls les établissements scolaires d'Ille-et-Vilaine peuvent s'inscrire à la phase départementale. Chaque établissement peut inscrire autant d'élèves que souhaité. Les participants doivent être obligatoirement licenciés au sein d'un club affilié à la Fédération Française des Echecs. La licence B de la FFE suffit.

L'inscription aux tournois est gratuite.

Phase départementale : 1^e rencontre en INDIVIDUEL

Il est demandé aux établissements :

- D'inscrire les joueurs une semaine au plus tard avant la date de la compétition, Voir détails sur http://cd.echecs35.fr/taxonomy/term/30
- le jour de la rencontre : d'apporter un certificat de scolarité de préférence collectif, pour tous les élèves participant au tournoi.

Déroulement de la rencontre

La cadence de jeu est unique, soit 15 min chacun au KO, système suisse intégral en 4 rondes minimum. Le classement est individuel. Les départages adoptés sont dans l'ordre : Bucholz tronqué, Bucholz médian et performance.

La rencontre se joue sur 2 niveaux : écoles et collèges.

Pour chaque site d'accueil, un classement par établissement est établi sur les 8 premiers joueurs comportant au moins 2 féminines, d'une même école ou d'un même collège.

Qualification des équipes

Le Correspondant départemental des Scolaires classe l'ensemble des équipes, complètes ou non*, ayant participé à la phase en individuel sur les différents lieux de jeu. Il détermine les établissements qualifiés pour la phase départementale par équipe en fonction de la capacité de la salle de jeu prévue pour cette phase.

Un établissement peut qualifier un maximum de 3 équipes.

Les équipes de 4 lycéens sont automatiquement qualifiées pour la phase académique.

*Il sera toléré un forfait sur le 8^e échiquier (écoles et collèges) sauf pour les premières équipes des établissements qui en présenteront plus d'une. Une équipe complète reste toujours prioritaire pour la qualification quels que soient ses résultats par rapport à une équipe incomplète.

Phase départementale : 2^e rencontre par EQUIPE

Cette rencontre se joue sur 2 niveaux : écoles et collèges.

Il est demandé aux établissements qualifiés :

- D'inscrire les équipes une semaine au plus tard avant la date de la compétition.
 3 équipes maxi par établissement.
 Voir détails sur http://cd.echecs35.fr/taxonomy/term/30
- Le jour de la rencontre, d'apporter :
 - o un certificat de scolarité de préférence collectif.
 - o une **liste ordonnée** des joueurs (voir règles ci-après et exemple en annexe)

Constitution des équipes

Les joueurs de cette 2^e rencontre ne sont pas obligatoirement ceux qui ont participé à la 1^e rencontre en individuel, mais ils sont tous élèves d'un même établissement qualifié.

L'équipe est constituée de 8 joueurs plus 2 remplaçants éventuels. L'équipe doit comporter au moins 2 filles.

L'accompagnateur de l'équipe doit fournir une liste ordonnée de ses joueurs. Les joueurs, y compris les remplaçants, sont consignés en une liste unique dont l'ordre ne sera plus modifié durant toute la rencontre.

Pour ordonner les joueurs, 3 règles doivent être respectées :

- Les joueurs classés (ceux dont l'indice rapide ne se termine pas par un 9) doivent être placés avant les joueurs non classés (ceux dont l'indice rapide se termine par un 9)
- 2. Si deux joueurs classés ont une différence d'indice rapide de plus de 103 points, le mieux classé doit être placé devant le moins bien classé. Ils peuvent être intervertis dans le cas contraire, en faisant attention que cette règle soit respectée entre tous les joueurs classés.
- 3. Les joueurs non classés (placés en fin de liste d'après la règle 1) sont ordonnés par ordre de catégorie d'âge, minimes en premiers jusqu'à petits poussins en dernier.

Déroulement de la rencontre

Intégration des remplaçants

A chaque ronde, l'accompagnateur de l'équipe peut décider d'intégrer un ou deux remplaçants en faisant sortir un ou deux titulaires : un échiquier laissé vacant par un titulaire est comblé par le joueur qui le suit immédiatement dans la liste initiale. Les remplaçants jouent donc, lorsqu'ils sont intégrés, sur le dernier ou l'avant-dernier échiquier.

Nombre de rondes et cadence

4 rondes minimum.

La cadence de jeu est unique : 15 min chacun au KO.

Appariements et départages

Pour l'appariement de la ronde 1, les équipes sont classées en fonction de la moyenne des classements rapides de tous les joueurs figurant sur la feuille de composition. Les joueurs non classés reçoivent le classement 1000 à cette fin.

Le système suisse, toutes rondes ou formule coupe sera choisi en fonction du nombre d'équipes. La formule sera annoncée par l'arbitre avant la 1^e ronde.

Le classement final est établi en fonction du nombre de points de match de chaque équipe. En cas d'égalité, les équipes seront départagées par le nombre total de points de partie. En cas de nouvelle égalité pour une place qualificative pour la finale académique, un blitz de départage pourra être organisé. En cas d'égalité en blitz, le résultat de l'échiquier 1 prévaut ; si le résultat est nul table 1, on prendra celui de la table 2, etc.

Qualification des équipes

À l'issue de cette rencontre, les titres de champions départementaux École / Collège sont décernés. Les 3 premières équipes de chaque niveau (École / Collège) sont automatiquement qualifiées pour la finale académique.

D'autres équipes pourront éventuellement être repêchées en fonction du nombre de places disponibles pour la finale académique.

Rappel : les équipes de 4 lycéens sont automatiquement qualifiées pour la phase académique.

Pénalités

Non-respect de la présence des féminines :

Une équipe d'école ou collège avec une seule fille est considérée forfait sur le 8^e échiquier.

Une équipe d'école ou collège sans fille est considérée forfait sur les 7^e et 8^e échiquiers.

Non-respect de l'ordre établi des échiquiers lors des remplacements :

Perte pour l'équipe fautive sur tous les échiquiers à partir du premier joueur mal placé

Équipe incomplète :

Forfait sur les échiquiers vides.

Annexe 1 Constitution des équipes Explications des règles Phase départementale par équipe

Une équipe doit obligatoirement être constituée de la façon suivante :

- 1. **8 à 10 élèves de l'établissement, dont au moins 2 filles** (tolérance pour 7 élèves dont au moins 1 fille avec forfait au dernier échiquier)
- 2. Tous ces élèves doivent être licenciés de la FFE.

Remarques:

- Les joueurs peuvent ne pas avoir participé à la phase en individuel mais doivent être licenciés de la FFE. Contacter le club s'il faut licencier des joueurs (3 € par licence).
- A chaque ronde, seuls 8 élèves jouent dont deux filles.

Le tableau ci-dessous doit être rempli (avec l'aide du club si besoin) en ordonnant obligatoirement vos joueurs en suivant scrupuleusement les règles ci-dessous.

L'ordre ne pourra plus être modifié après le début de la compétition.

- **1**^e règle : mettre en premier les *joueurs classés*¹ dans l'ordre décroissant de leur classement rapide et en respectant la *règle des 103 points*².
- **2**^e règle : mettre ensuite les *joueurs non classés* Erreur! Signet non défini. dans l'ordre décroissant de catégorie d'âge (minimes, benjamins, pupilles, poussins, petits-poussins : voir tableau en fin de document)

Liste valide					
N°	Joueur	cat	Classement rapide		
1	Malo	Pup	1540		
2	Bruno	Pup	1630		
3	Gaël	Pup	1250		
4	Marc	Pou	960		
5	Marion	Pup	810		
6	Antoine	Pup	999		
7	Pierre	Pou	799		
8	Antonin	Ppo	799		
9	Angèle	Ppo	799		

Bruno peut être mis derrière Malo car 1630 – 1540 = 90 < 103.

Antoine doit être mis derrière Marion car il est non classé.

Marion et Angèle devront obligatoirement joué toutes les rondes.

Liste non valide				
N°	Joueur	cat	Classement rapide	
1	Malo	Pup	1540	
2	Bruno	Pup	1630	
3	Antoine	Pup	999	
4	Gaël	Pup	1250	
5	Marion	Pup	810	
6	Marc	Pou	960	
7	Antonin	Ppo	799	
8	Pierre	Pou	799	
9	Angèle	Ppo	799	

Antoine n'est pas classé, il ne peut donc être devant des classés.

Marion doit être derrière Marc car 960–810 = 150 > 103.

Antonin doit être derrière Pierre car il est Ppo.

¹ Un joueur est classé lorsque son indice rapide ne se termine pas par un 9.

Exemple Antoine a un indice rapide de 999, il n'est donc pas classé et sera positionné dans la 2e partie de la liste

² Règle des 103 points : 2 joueurs classés peuvent être intervertis si leur différence d'indice rapide ne dépasse pas 103 points. Voir l'exemple dans la liste valide.

Annexe 2 Calendrier et homologation





Mercredi 30/11/11 : tournoi écoles (n°22338) Ecole Les Bleuets Fougères

Mercredi 07/12/11 : tournoi écoles (n°22339) Collège MLK Liffré Mercredi 07/12/11 : tournoi collèges (n°22340) Collège MLK Liffré

Mercredi 14/12/11 : tournoi écoles (n°22341) Collège Les Gayeulles Rennes Mercredi 14/12/11 : tournoi collèges (n°22342) Collège Les Gayeulles Rennes

Mercredi 25/01/12: tournoi écoles/équipes (n°22344) Centre Intergénérations Liffré Mercredi 01/02/12: tournoi écoles/équipes (n°22345) Collège Les Gayeulles Rennes